



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AU CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^e CLASSE
DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER POUR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Date d'ouverture des inscriptions : **lundi 18 juillet 2022**

Date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers d'inscriptions : **lundi 12 septembre 2022**

Date prévisionnelle de l'épreuve d'admissibilité : **à partir du lundi 19 septembre 2022.**

Date prévisionnelle de l'épreuve d'admission (*uniquement pour les candidats déclarés admissibles*) :
à partir du jeudi 13 octobre 2022.

Une fois rempli, le présent formulaire doit être transmis ou déposé au plus tard :
le lundi 12 septembre 2022 :

– soit par voie postale :

à la Préfecture de Police

Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Service du recrutement
Bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours
1 bis rue de Lutèce
75 195 Paris Cedex 04

– soit sur place :

**à l'accueil du bureau des concours, des examens
et des recrutements sans concours**

11 rue des Ursins
75 004 Paris

Pièce 308 (de 8h30 à 14 h)

Téléphone : 01.53.73.53.27/17

(Métro 4 : Cité, Métro 1 : Hôtel de Ville ou RER B et C :
St Michel / Notre-Dame)

L'Administration, ne pouvant être tenue pour responsable de l'acheminement du courrier, **décline toute responsabilité** pour les formulaires d'inscription qui ne seraient pas parvenus **dans les délais** à l'adresse indiquée ci-dessus (*cachet de La Poste faisant foi*).

Le formulaire interne d'inscription peut aussi être téléchargé sur les sites Intranet ou Internet de la Préfecture de Police (www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr), son dépôt étant soumis aux mêmes conditions de délai.

Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire pour le traitement de l'inscription.

**F O R M U L A I R E D ' I N S C R I P T I O N
C A N D I D A T U R E I N T E R N E**

Écrire très lisiblement, en lettres MAJUSCULES

SPÉCIALITÉ CHOISIE :

① Spécialité « Accueil, maintenance et logistique »

Métier	Intitulé du poste	Cochez la case correspondante
armurier	armurier	<input type="checkbox"/>
électricien	technicien de maintenance spécialité électricité	<input type="checkbox"/>
agent polyvalent	chargé de la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien	<input type="checkbox"/>
	gestionnaire logistique	<input type="checkbox"/>

② spécialité « Entretien et réparation des engins et véhicules à moteur »

Métier	Intitulé du poste	Cochez la case correspondante
mécanicien automobile VL	mécanicien automobile VL-VU	<input type="checkbox"/>

③ Spécialité « Hébergement et restauration »

Métier	Intitulé du poste	Cochez la case correspondante
cuisinier	cuisinier	<input type="checkbox"/>
agent de restauration et d'intendance	serveur	<input type="checkbox"/>

**ATTENTION : LE CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ ET DE LA QUALIFICATION
EST OBLIGATOIRE ET DÉFINITIF → UN SEUL CHOIX POSSIBLE**

A – ÉTAT-CIVIL

Madame

Monsieur

NOM : _____

PRÉNOMS : (*souligner le prénom usuel*) : _____

NOM D'USAGE : _____

Nom et prénoms du père : _____

Nom de naissance et prénoms de la mère : _____

Nationalité française : OUI NON EN COURS D'OBTENTION

Autre nationalité : _____

Si en cours d'obtention, cocher cette case

Date de naissance : □□ □□ □□□□

Commune de naissance : _____

Département ou pays étranger : □□□□ _____

Profession : _____

Situation familiale : _____

Nom et prénoms du conjoint : _____

Nombre d'enfants à charge : _____

B – ADRESSE

*Indiquer l'adresse à laquelle toute correspondance (convocations, notification) doit parvenir.
En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le service gestionnaire du concours.*

N° : _____ Libellé de la voie : _____

Code Postal : □□□□□□ Localité : _____

☎ Domicile : _____ ☎ Portable : _____

☎ Lieu de Travail : _____

✉ Adresse mail (obligatoire) : _____@_____

C – SITUATION ADMINISTRATIVE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

Fonctionnaire de l'État	<input type="checkbox"/>	
Agent non titulaire de l'État	<input type="checkbox"/>	Sur un emploi de catégorie :
Fonctionnaire d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	
Agent non titulaire d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
Fonctionnaire de la fonction publique hospitalière	<input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>
Agent non titulaire de la fonction publique hospitalière	<input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>
Agent d'un établissement public relevant de l'État	<input type="checkbox"/>	
Agent d'un établissement public relevant d'une collectivité territoriale	<input type="checkbox"/>	
Agent d'une organisation internationale intergouvernementale	<input type="checkbox"/>	

Date d'entrée dans l'administration : | □□ / □□ / □□□□

Durée des services publics au 1^{er} janvier 2022 (au moins 1 an) : _____

NOM de l'administration, de la collectivité territoriale, de l'établissement public ou de l'organisation internationale intergouvernementale **qui vous emploie actuellement** :

SERVICE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_| LOCALITÉ : _____

☎ _____ ✉ Adresse mail (obligatoire) : _____ @ _____

D – SITUATION ADMINISTRATIVE AU SEIN D'UNE ADMINISTRATION EUROPÉENNE

Vous justifiez de services accomplis au sein d'une administration européenne.

Vous devez adresser le formulaire « Les ressortissants européens », figurant en annexe 1, complété avec précision et accompagné de tout document justifiant la demande (*tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par un service assermenté*).

Renseignements complémentaires

F – ÊTES-VOUS TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP ?

OUI NON

Si oui, avez-vous besoin d'aménagements ? OUI NON

Si vous souhaitez un aménagement, vous serez convoqué chez le médecin-chef de la Préfecture de Police qui déterminera la nécessité d'un tiers temps supplémentaire et/ou l'aménagement des épreuves.

Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)**, qu'ils devront joindre à leur formulaire d'inscription la **notification de reconnaissance de travailleur handicapé établie par la CDAPH**.

G – ÊTES-VOUS TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE ?

OUI NON

Si oui, quelle(s) catégorie(s) :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____
(NOM et PRÉNOMS)

Certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent formulaire sont exacts et m'engage à fournir à l'administration, dès qu'elle m'en fera la demande, les pièces destinées à compléter mon dossier d'inscription.

Je reconnais :

- remplir toutes les conditions requises pour l'inscription au concours interne ;
- que toute déclaration inexacte ou incomplète de ma part me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au concours.

En outre, je suis informé(e) qu'en cas de réussite, ma nomination est subordonnée à la visite médicale réglementaire d'aptitude conformément au décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié.

Fait à _____, le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

**Date et signature précédées de la mention manuscrite
« lu et approuvé »**

RAPPEL IMPORTANT

Pour que votre inscription soit complète, vous devez joindre au présent formulaire dûment rempli, daté et signé :

- ↪ la photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport) ;
- ↪ la photocopie du diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V : CAP-BEP) en rapport avec le champ professionnel couvert par la spécialité choisie si vous en possédez un ;
- ↪ une lettre de motivation manuscrite ;
- ↪ un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies ainsi que les emplois éventuellement occupés (joindre tout document justificatif nécessaire) ;
- ↪ un état détaillé des services datant de moins de 3 mois (ou la photocopie des contrats ou certificats de travail pour les contractuels de droit public) ;
- ↪ pour les ressortissants d'un État membre de la communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ainsi que la France : le document 2 et un justificatif d'une durée de services accomplis dans une administration un organisme ou un Établissement de cet État (tout document rédigé en langue étrangère doit être accompagné de sa traduction en français effectuée par une service assermenté) ;
- ↪ pour les candidats en situation de handicap, fournir l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé délivrée par la CDAPH ;
- ↪ deux enveloppes suffisamment affranchies portant vos nom, prénom et adresse.

À défaut, votre demande d'inscription ne pourra pas être prise en compte.

ANNEXE 1
Pays européens dont les ressortissants ont accès à la fonction publique

Les 27 pays de l'Union Européenne (date d'adhésion)

– Allemagne (25.03.1957)	– Italie (25.03.1957)
– Autriche (01.01.1995)	– Lettonie (01.05.2004)
– Belgique (25.03.1957)	– Lituanie (01.05.2004)
– Bulgarie (01.05.2007)	– Luxembourg (25.03.1957)
– Chypre (01.05.2004)	– Malte (01.05.2004)
– Croatie (01.07.2013)	– Pays Bas (25.03.1957)
– Danemark (01.01.1973)	– Pologne (01.05.2004)
– Espagne (01.01.1986)	– Portugal (01.01.1986)
– Estonie (01.05.2004)	– République tchèque (01.05.2004)
– Finlande (01.01.1995)	– Roumanie (01.05.2007)
– France (25.03.1957)	– Slovaquie (01.05.2004)
– Grèce (01.01.1981)	– Slovénie (01.05.2004)
– Hongrie (01.05.2004)	– Suède (01.01.1995)
– Irlande (01.01.1973)	

Les États parties à l'accord sur l'espace économique européen

– Islande 1996	– Confédération suisse 1.06.2002
– Liechtenstein 1996	– Principauté de Monaco 2008
– Norvège 1996	– Principauté d'Andorre 1994

L'attention des candidats est appelée sur l'article 1^{er} du décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française qui précise :

« **Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne** ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, autres que la France, peuvent accéder aux corps, cadres d'emplois ou emplois dont relèvent les fonctionnaires mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires par concours ou par voie de détachement.

Toutefois, ils ne peuvent occuper un emploi dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique. »